United Nations Framework Convention on Climate Change

Atelier sur la préparation au financement climatique pour les pays d'Afrique francophone

Financement de l'adaptation climatique et résultats de l'Accord de Paris

3 au 5 mai 2016, Casablanca, Maroc

Sommaire et objectifs de la présentation

- ☐ Résumer les principaux résultats de l'Accord de Paris sur le financement et l'adaptation
- ☐ Donner un aperçu de l'architecture du financement climatique sous l'égide de la CCNUCC
- ☐ Souligner certains secteurs d'activité pour 2016
- ☐ Discussion collective









Objectif (Article 2)

Vise à renforcer la réponse mondiale face aux menaces des changements climatiques, en améliorant la mise en oeuvre de la Convention, et ses objectifs, dans le contexte du développement durable et des efforts pour éradiquer la pauvreté, y compris:

- (a) Contenir l'élévation de la température moyenne de la planète **nettement en dessous de 2** °C par rapport aux niveaux préindustriels et de poursuivre l'action menée pour **limiter l'élévation des températures à 1,5** °C par rapport aux niveaux préindustriels, étant entendu que cela réduirait sensiblement les risques et les effets des changements climatiques;
- (b) Renforçant <u>les capacités d'adaptation aux effets néfastes des changements climatiques</u> et en promouvant <u>la résilience à ces changements</u> et un développement à faible émission de **gaz à effet de serre**, d'une manière qui ne menace pas la production alimentaire;
- (c) Rendant les **flux financiers** compatibles avec un **profil d'évolution** vers un **développement à faible émission de gaz à effet de serre** et <u>résilient aux changements climatiques</u>.





Financement climatique (Article 9)

Provision des ressources financières

Suite aux obligations déjà inclues dans la Convention:

- Obligation des pays développés à assister les pays Parties en développement en matière d'atténuation et d'adaptation;
- ☐ Les autres parties sont encouragées sur une base volontaire;

Mobilisation du financement climatique

- Qui: Dans le cadre d'un effort mondial, les pays développés parties devraient continuer de montrer la voie;
- ☐ <u>Dimension</u>: devrait représenter une progression qui dépasse les efforts précédents;
- Poursuivre leur objectif collectif actuel de mobilisation jusqu'en 2025 dans l'optique de mesures concrètes d'atténuation et d'une mise en œuvre transparente; avant 2025, la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties à l'Accord de Paris fixe un nouvel objectif chiffré collectif à partir d'un niveau plancher de 100 milliards de dollars par an.



L'Accord de Paris

Financement climatique (Article 9)

- Sources / instruments / filières: Variété de sources, instruments, et filières, un rôle notable pour les fonds publics; besoin de ressources publiques et de subventions en matière d'adaptation;
- ☐ Allocation: Équilibre entre adaptation et atténuation.
- **Besoins:** Soutenir les stratégies impulsées par les pays, en tenant compte des besoins et des priorités des pays en développement;





L'Accord de Paris

Financement thématique en vertu de l'Accord (Articles 4, 5, 7, 8, 10, 11, 12)

Atténuation;
Adaptation;
Pertes et dommages, y compris à travers le Mécanisme international de Varsovie;
Financement consacré aux forêts;
Développement et transfert de technologie;
Renforcement des capacités;
Éducation, formation et sensibilisation du public, participation et accès à l'information sur les changements climatiques;





L'Accord de Paris

Dispositions institutionnelles – Financement climatique (Article 9)

Le Mécanisme financier de la Convention, y compris ses entités fonctionnelles (FEM et
GCF), ainsi que le Fonds des pays les moins avancés et le Fonds spécial pour les
changements climatiques, concourt à l'application de l'Accord;
Le Fonds d'adaptation concourt à l'application de l'Accord;
La conférence des Parties tenant lieu de réunion des Parties à l'Accord de Paris (CMA) pour
donner des directives aux entités chargées d'assurer le fonctionnement;
Le Comité permanent du financement concourt à l'application de l'Accord;
Accès: les institutions qui concourent à l'application de l'Accord, y compris les entités
chargées d'assurer le fonctionnement, visent à garantir l'accès effectif aux ressources
financières par le biais de <u>procédures d'approbation simplifiées</u> et d'un <u>appui renforcé à la</u>

préparation en faveur des pays en développement parties, notamment les PMA et les PEID.





Secteurs d'activité clés après Paris

Appui à la mise en oeuvre des contributions déterminées au niveau national (NDC) :

☐ Appuyer les Parties pour une mise en oeuvre anticipée et ambitieuse des NDC vers un profil d'évolution sobre en carbone et résilient au climat.



INDC Documents de politique – ambitions exprimées

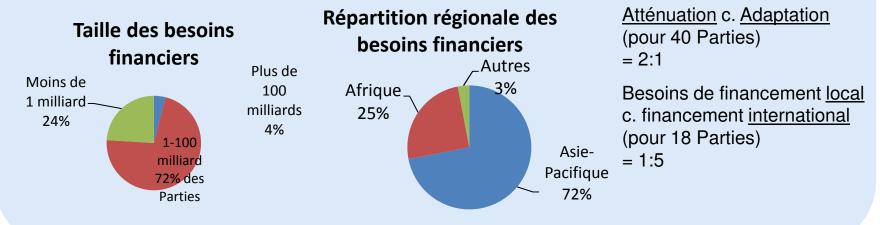
Mesures clairement identifiées au niveau national

→ **Évaluation des besoins** pour établir les besoins de financement nécessaires au soutien de la mise en oeuvre des NDC



Informations indicatives sur les besoins financiers liés aux INDC

- 188 Parties ont soumis leurs INDC à ce jour (16 mars 2016)
- 75 Parties (52% des Parties ne figurant pas à l'annexe I) produisent des données quantifiées sur les besoins financiers liés à la mise en œuvre des composantes atténuation ou adaptation de leurs INDC.



Dans plusieurs cas, une évaluation plus poussée des besoins et des coûts financiers sera nécessaire...

Une évaluation des besoins permet de définir les besoins de financement pour appuyer la mise en oeuvre des NDC



Pertinence des évaluations des besoins des pays du point de vue du financement climatique

Améliorer les communications/collaborations interministérielles renforcer les capacités des institutions

Rendre les propositions de projets plus intéressantes pour les bailleurs de fonds en habilitant les pays à formuler/justifier la nécessité du soutien dans le contexte d'une évaluation élargie



Une évaluation des besoins nationaux permet de...

Attirer les investissements du secteur privé en établissant des cadres d'investissement plus cohérents Un processus de transformation des engagements politiques des NDC en politiques et mesures financières impulsées par les pays, adaptées au profil d'évaluation qu'ils ont défini et en accord avec l'objectif d'ensemble de l'Accord de Paris

Optimiser les ressources en évaluant et encourageant le recours effectif au financement locaul/international/privé



Secteurs d'activité clés pour 2016

Financement à long terme :

- □ Atelier de session lors de la réunion des organes subsidiaires à Bonn (18 mai) pour poursuivre les délibérations sur le financement à long terme au titre de l'objectif de 100 milliards USD
- ☐ Se focaliser sur les questions de :
 - Financement de l'adaptation
 - Besoin d'appui des pays Parties en développement
 - Coopération en matière de mise en place de conditions propices et d'appui aux activités de planification préalable
 - o **NOUVEAUTÉ!** Projet de programme sur le FLT http://unfccc.int/6814.php
- ☐ Soumissions des Parties en 2016 en matière de stratégies et d'approches pour accroître le financement climatique prévu au deuxième semestre
- ☐ Dialogue ministériel biennal de haut niveau sur le financement climatique à la COP22



Secteurs d'activité clés pour 2016

Cette année, le plan d'activité du **Comité permanent sur le financement** portera entre autres sur : ☐ La préparation de la deuxième Évaluation biennale et aperçu des flux de financement climatique d'ici la COP22, en prévoyant un travail technique continu sur les définitions fonctionnelles du financement climatique ☐ Organisation du **forum du CPF** pour la communication et l'échange d'informations entre les parties prenantes du financement climatique Le forum 2016 portera sur les instruments financiers qui vont traiter les risques de pertes et dommages associés au changement climatique ☐ Préparer un projet de directives destiné aux entités chargées du fonctionnement du mécanisme financier de la Convention (càd. FEM, Fonds vert)



Pour plus d'informations...

Pages Web à consulter:

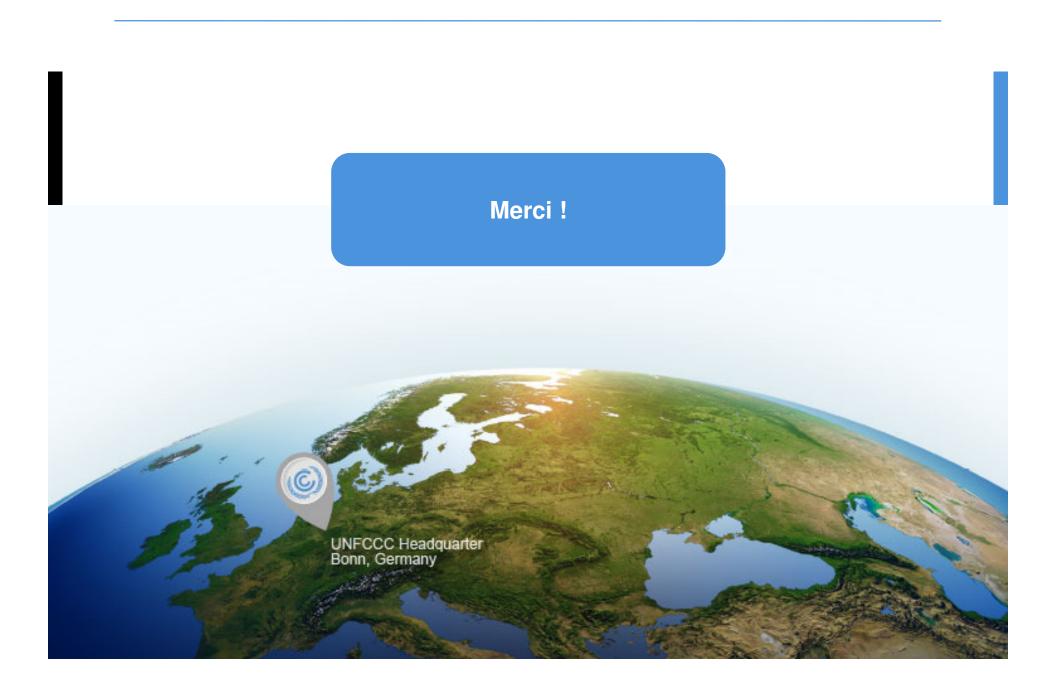
- Accord de Paris : http://unfccc.int/9485
- ☐ Comité permanent du financement:

 http://unfccc.int/cooperation_and_support/financial_mechanism/standing_committee/items/6877.php
- ☐ Financement climatique à long terme :

 http://unfccc.int/cooperation_support/financial_mechanism/long-term_finance/items/6814.php
- ☐ Évaluation biennale 2014 et aperçu des flux de financement climatique : http://unfccc.int/cooperation_and_support/financial_mechanism/standing_committee/items/8034.php
- ☐ Forum 2016 du CPF sur les instruments financiers pour traiter les risques de pertes et de dommages

http://unfccc.int/cooperation_and_support/financial_mechanism/standing_committee/items/7552.php



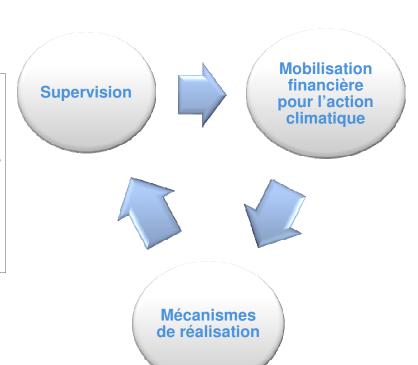


Aperçu de l'architecture du financement climatique post-Paris

Bilan mondial

Comité permanent du financement

Assiste la COP dans l'exercice de ses fonctions en matière de mécanisme financier



☐ Financement à long terme:

augmentation jusqu'à 100 milliards USD par an d'ici 2020 provenant d'un large éventail de sources.

- ☐ Poursuite de l'objectif collectif existant jusqu'en 2025
- Nouvel objectif collectif quantifié partant d'un seuil de 100 milliards USD par an avant 2025



□ Sessions d'ateliers sur le FLT et dialogue ministériel de haut-niveau sur la période 2014-2020

Autres filières

- Fonds CCNUCC (FPMA + FSCC)
- Fonds d'adaptation
- ☐ Filières bilatérales régionales et multilatérales

Entités chargées d'assurer le fonctionnement du mécanisme financier

- ☐ Fonds vert pour le climat
- ☐ Fonds pour l'environnement mondial

Accès:

Les institutions qui concourent à l'application de l'Accord, y compris les entités chargées d'assurer le fonctionnement, visent à garantir l'accès effectif aux ressources financières par le biais de procédures d'approbation simplifiées et d'un appui renforcé à la préparation en faveur des pays en développement parties, notamment les PMA et les PEID.

Niveaux actuels des flux du financement climatique

En 2014, la première évaluation biennale et l'aperçu des flux du financement climatique faites par le Comité permanent sur le financement ont montré que :

- Les pays développés ont fourni entre 35 et 50 milliards USD de financement climatique public entre 2010 et 2012 aux pays en développement
- □ De 11 à 24 pour cent étaient dirigés vers des projets liés à l'adaptation dans les pays en développement
- ☐ Il est démontré que le financement de l'adaptation continue d'augmenter mais ne représente encore qu'une petite part des flux du financement climatique
- ☐ Le Fonds pour les pays les moins avancés, le Fonds spécial pour les changements climatiques SCCF et le Fonds d'adaptation ont approuvé en moyenne 190 millions USD par an entre 2010 et 2012

Nouveauté! Le CPF est actuellement en train de préparer l'évaluation biennale 2016 qui sera présentée à la COP22



